QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 2184 Bureaux : Rue de Lorraine, 22 Mardi 15 Mai 1900

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE Politique, Littéraire et Artistique PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :
MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :
Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

La *Princesse-Alice* est arrivée au Havre samedi soir.

Le yacht princier, doublant le cap Saint-Vincent le 6 mai, jour où se célébraient les fêtes pour la majorité du Prince Impérial d'Allemagne, s'est approché du sémaphore et S. A. S. le Prince Albert a envoyé la dépêche suivante à S. M. l'Empereur Guillaume :

« Je suis très heureux de pouvoir, quoique en « mer, adresser à la Famille Impériale mes respec- « tueux souvenirs. »

En touchant à Dartmouth le 11, Son Altesse Sérénissime y a trouvé la réponse suivante de l'Empereur :

« Mes remerciements sincères pour vos aima- « bles félicitations. »

L'ouverture du pavillon de Monaco à l'Exposition Universelle de Paris a eu lieu samedi après-midi, et les nombreux invités qui assistaient à cette cérémonie ont été unanimes à admirer le gracieux monument et les précieuses collections qu'il contient.

Le pavillon monégasque rivalise avec les plus grandioses constructions de la rue des Nations. Comme nous l'avons précédemment dit, ses habiles architectes, MM. Jean Marquet et François Médecin, se sont très heureusement inspirés du Palais de Monaco. La haute tour féodale du treizième siècle, percée de créneaux, qui domine l'ensemble de l'édifice, attire particulièrement l'attention, non moins que ses terrasses et ses belvédères, dont les façades sont décorées de fresques d'après les peintures qui ornent le palais des Grimaldi.

Les invités étaient reçus, samedi dernier, par M. Depelley, Commissaire général, qui avait à ses côtés le comte Balny d'Avricourt, Ministre de Monaco à Paris, et M. Camille Blanc, président du Comité d'organisation.

Dans l'atrium, le rez-de-chaussée, on a longuement admiré les merveilleux massifs fleuris d'azalées et les superbes plantes exotiques exposés avec autant de goût que de richesse par la Société des Bains de Mer. Tout autour se trouvent les vitrines des exposants de la Principauté. Quant au premier étage, il est entièrement consacré à l'exposition des recherches et des collections scientifiques de S. A. S. le Prince Albert : le monde savant prendra un vif plaisir à l'examen de ces précieuses collections qui, plus tard, occuperont les galeries du Musée Océanographique de Monaco.

Signalons parmi les autres curiosités du pavillon monégasque, le beau panorama de la Principauté, dû au pinceau du peintre M. Olive, ainsi que les projections cinématographiques des vues de ce pays qui sont faites dans une salle spécialement aménagée par les soins de la Société des Bains de Mer. Les visiteurs ont encore admiré les beaux travaux exposés par M. Gustave Saige, Conservateur des Archives du Palais, ainsi que les ouvrages sortis des presses de l'Imprimerie de Monaco, et plusieurs envois artistiques, industriels et commerciaux de la Principauté.

On annonce qu'une nouvelle fête d'inauguration aura lieu prochainement au Pavillon de Monaco, en présence de S. A. S. le Prince Albert qui vient d'arriver au Havre à bord de Son yacht *Princesse-Alice*.

M. Camille Blanc, président, et MM. Georges Baltazzi, Brossaud de Juigné et Piédallu, membres du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, sont arrivés avant-hier à Monte Carlo.

M. le Maire de Monaco informe les intéressés que M. le docteur Pontremoli vaccinera tous les mercredis à 2 heures à la Mairie ;

M. le docteur Onda, tous les jeudis à 2 heures, à la salle d'asile des Moulins ;

M. le docteur Marsan, tous les samedis à 9 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu.

On a appris avec regret dans la Principauté la mort prématurée de M. Gayrhos, chef de l'exploitation du Chemin de fer à crémaillère de Monte Carlo à la Turbie. Agé de 30 ans, M. Gayrhos occupait depuis deux ans ses fonctions et s'était attiré en ce pays beaucoup de sympathies par son mérite et son affabilité. Ses obsèques ont eu lieu dimanche après-midi au milieu d'une affluence nombreuse d'amis.

Ainsi que nous l'avions annoncé, une réception a eu lieu samedi soir au siège social de la Société Chorale l'*Avenir*, à l'occasion du don par M. le chevalier Ferri, d'un beau portrait en pied de Mgr Ramin, le vénéré et regretté vice-président d'honneur de la Société. Ce portrait est l'œuvre d'un jeune artiste peintre de talent, M. Bonora, qui est le collaborateur de M. Ferri dans ses grands travaux de décoration.

Tous les membres de la Chorale et un grand nombre de notabilités avaient répondu à l'invitation de M. Félix Gindre, président. La soirée a commencé par l'excellente exécution d'un chœur que les membres de la Société ont enlevé brillamment, sous la direction de leur chef dévoué, M. Nef.

M. Gindre a pris ensuite la parole et après avoir exprimé les regrets que S. Exc. M. le Gouverneur Général, légèrement indisposé, lui avait transmis, il adresse de chaleureux remerciements à M. le chevalier Ferri et le proclame membre d'honneur, en lui remettant une médaille d'or, comme témoignage de reconnaissance pour le précieux don du portrait de Mgr Ramin. Le généreux donateur répond avec effusion et reporte modestement sur M. Bonora le mérite de son présent. Après ces paroles très applaudies, M. l'abbé Janin prend à son tour la parole pour rappeler les vertus du regretté vice-président d'honneur de la Société Chorale. Enfin, M. B. Treglia, membre honoraire de la Société, propose aux acclamations de tous, d'honorer la mémoire de Mgr Ramin par la fondation d'un don annuel fait aux pauvres par les membres de la Chorale.

Après ces discours, le punch est servi et M. Félix Gindre porte un toast couvert de bravos, à LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, à S. Exc. M. le Gouverneur Général, au Président et aux membres du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer.

Une quête au profit des pauvres a dignement clôturé cette très cordiale fête de famille.

Vendredi soir, une sérénade a été donnée par par les membres de la Chorale à leur excellent chef, M. A. Nef, à l'occasion de la Saint-Achille, sa fête. Au nom des membres actifs de la Société, M. Félix Gindre a remis à M. Nef un superbe bouquet, et un punch a terminé joyeusement la soirée.

A partir d'aujourd'hui 15 mai, et jusqu'au 15 octobre prochain, la première classe est supprimée dans les voitures de tramways.

Le service d'Eté, sur le réseau P.-L.-M., entre en vigueur à partir d'aujourd'hui 15 mai.

La Société musicale la *Lyre Monégasque* s'est fait entendre dimanche, de 5 à 6 heures, sur la place d'Armes, où elle donnera désormais d'une façon régulière deux concerts par mois.

L'empressement du public qui se pressait dimanche dernier autour des exécutants de la *Lyre Monégasque*, témoignait de la satisfaction dont sera accueillie cette innovation.

Comme chaque année, M. Vigna, directeur de la Brasserie Gambrinus, a fait remettre à S. Exc. M. le Gouverneur Général, pour le Bureau de Bienfaisance, une somme prélevée sur le dernier concert de la saison donné dans son établissement. Cette somme a été cette année de 153 francs.

Le programme du grand concert que M. Arthur Vigna a dirigé jeudi dernier était particulièrement attrayant.

La première partie était consacrée aux *Scènes poétiques* de B. Godard, suite de petits morceaux d'une couleur délicate et d'un très grand charme. Après l'entr'acte, l'orchestre a fait entendre le poème symphonique de Camille Saint-Saëns, la *Jeunesse d'Hercule*, puis une *Habanera* de M. F. Odero qui a été bissée aux acclamations de toute la salle.

Le concert s'est terminé par deux morceaux avec chœurs, la *Patrouille Turque* et le *Pardon de Ploërmel*, qui ont été brillamment interprétés par les chœurs et par l'orchestre.

Alternant avec les concerts habituels, les représentations de ballet continuent, quatre fois par semaine, à attirer un nombreux public dans la salle du Théâtre de Monte Carlo. Tour à tour,

Coppélia, Javotte et la *Maladetta* sont représentés avec un soin et un brio qui font honneur à Mme Gedda, la dévouée maîtresse de ballet, et à tout le personnel du théâtre.

Dans son audience du 10 mai, le Tribunal Supérieur a condamné le nommé Léonards Arthur, se disant né à Montréal (Canada), le 15 mai 1855, sans profession ni domicile, à trois ans de prison et 100 francs d'amende ; 1° pour vol ; 2° pour escroquerie ; 3° pour tentatives d'escroquerie.

Jeudi 17 Mai 1900, à 8 heures 1/2 du soir

GRAND CONCERT

sous la direction de M. Arturo VIGNA

avec le concours des CHŒURS du Casino (chef : M. LOUIS VIALET)

Les Erinnyes	Massenet.
Prélude du 4e acte de la *Lumière de l'Asie*	I. de Lara.
Barcarolle (1re audition)	D. van Gœns
La Fileuse	Mendelssohn
Près du Fleuve Etranger (Paraphrase sur le *Super Flumina*). Avec les CHŒURS.	Gounod.
Danse Hongroise (n° 1)	Brahms.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

A l'occasion des fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir des 22 mai et 1er juin 1900 seront respectivement valables jusqu'aux derniers trains des journées des 29 mai et 7 juin.

Lettre de Paris

Paris, 14 mai 1900.

De notre temps, on raffole des mémoires laissés par les personnages qui ont joué un rôle dans les époques dramatiques de notre histoire. Et l'on a publié avec grand succès des mémoires militaires, politiques et mondains, notamment sur la période toujours si passionnante de la Révolution et de l'Empire.

Mais il n'y a pas d'intéressant dans la vie que des galops de chevaux, des coups d'épée, des intrigues et des potins. La littérature et l'art peuvent bien, semble-t-il, exciter des curiosités aussi vives et aussi légitimes. Il n'y a pas de raison pour qu'on ne s'éprenne pas des mémoires d'un homme de lettres éminent et particulièrement influent, qui a été une force et une puissance de premier ordre pendant de longues années.

Or, la publication qui nous est offerte sous le titre *Quarante ans de théâtre*, par Francisque Sarcey, contient, avec tous les éléments d'attrait que peuvent réunir des mémoires proprement dits, quelques chose de plus et d'infiniment précieux, qui est la reconstitution même de l'œuvre du célèbre critique.

Les récits, les digressions d'un caractère épisodique, les anecdotes, se rencontraient à chaque instant dans les feuilletons dramatiques de Sarcey, ces feuilletons si fameux, qui furent non moins goûtés pour la simplicité familière de leur allure, que pour leur science si profonde du théâtre et où le maître se plaisait si fort à fonder sur les faits l'autorité des préceptes.

Sarcey a écrit une quantité de lignes correspondant à quatre-vingts tomes. Notre très distingué confrère, M. Adolphe Brisson, qui en tenait tout naturellement le mandat, de la piété familiale et du talent, a opéré, dans cette matière considérable, une sélection des mieux conçues. Il en a éliminé toutes les actualités passagères, toutes les contingences, et il a retenu seulement ce qui en constitue le suc, c'est-à-dire ce qui a trait aux chefs-d'œuvre classiques, aux plus qualifiés des auteurs contemporains, aux acteurs célèbres, aux lois essentielles, aux traditions et aux conditions de l'art dramatique. Telle est la substance de *Quarante ans de théâtre*, où tous ceux qui ont aimé Sarcey, c'est-à-dire tous ceux qui ont la passion du théâtre et des lettres, ont le plaisir de l'entendre causer encore une fois, avec sa bonhomie souveraine et son triomphant bon sens.

C'est assez dire qu'une telle publication peut compter sur le succès le plus vif et le plus durable.

* * *

Puisque nous parlons de théâtre, mentionnons la très intéressante soirée de l'Odéon qui vient de donner l'*Enchantement*, de M. Henry Bataille, avec Jane Hading dans le rôle principal.

Pour résumer en quelques mots une intrigue quelque peu scabreuse, je dirai que c'est l'histoire d'un homme, Georges Dessaude, placé entre l'amour de deux sœurs, Jeannine et Isabelle, et qui devient le mari de la seconde tout en continuant à subir les assauts de la première, une jeune fille un peu folle, élevée en enfant gâtée par sa grande sœur. La pièce se passe à ce jeu de raquette, qui n'est pas sans originalité, de par le caractère du héros principal, lequel évite, à force d'esprit, le ridicule de l'homme aimé par deux femmes. Ce personnage de comédie est d'ailleurs supérieurement rendu par M. Tarride.

L'*Enchantement* est, en somme, un ouvrage très littéraire, mais d'une sentimentalité fausse et déconcertante. Très travaillé au point de vue du style, avec des préciosités parfois curieuses, et dont on se rendrait mieux compte à la lecture. La langue du théâtre, c'est celle que nous parlons d'ordinaire. Il est vrai que M. Bataille s'exprime en termes rares et choisis.

La pièce est merveilleusement jouée par Mme Jane Hading et M. Tarride. Toujours aussi adorablement belle, Mme Jane Hading a été supérieure principalement dans les passages de force. Quand, au comble de la colère, elle traite sa sœur de « petite louve », elle fait vraiment songer, elle, à une grande lionne toute puissante, qui n'aurait qu'un geste à faire pour broyer sa frêle rivale.

Mais, au résumé, l'on souhaiterait à M. Bataille d'employer son réel talent à des cas moins exceptionnels.

* * *

Paris dévore d'étranges préparations culinaires depuis quelques semaines. Goulasch viennois, pilaf turc, borsch moldave, galbspolet, muttonbroth, puchera, risotto, cari colonial, cousscouss arabe, que de mixtures diverses se mijotent dans les offices, que de fumets inédits et d'arômes nouveaux s'échappent des grill-roms, des trattorie, des gasthaus et des maisons de thé !

Aimez-vous la soupe au *katsoubichi* comme on en mange à Yeddo, ou lui préférez-vous le potage aux nids de salangane importés de Canton en de petites caisses capitonnées ? Demandez, faites-vous servir. Que si, dédaigneux d'épices modérées, vous aspirez aux joies plus âpres des caviars, et désirez goûter aux *zakouski* arrosés de *kwass*, rien ne vous empêche de vous payer cette fantaisie. Les hors-d'œuvre russes sont à la mode et il n'est si médiocre maître-queux qui ne s'essaie à préparer le sterlet du Volga avec sa garniture d'olives, de cornichons badins et de queues d'écrevisses, ou à l'amalgamer à des pâtes savantes pour en faire des *couzibia* savoureux.

Comme toutes les cuisines nationales se sont donné rendez-vous à Paris à l'occasion de l'Exposition, il n'y a pas de caprice gastronomique qui ne puisse se satisfaire.

Je ne sais si les marmitons bleu de ciel de l'Exposition servent à leurs convives d'authentiques produits de l'empire des Célestes et si l'aileron de requin au jambon, les pois au miel, les poissons sauce chrysanthème, le canard laqué et les crevettes au sucre figurent sur leurs menus. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous les mets se commandent en chinois et que si l'on veut déjeuner d'une aile de poulet il faut prononcer les trois vocables : *lieou-ki-ting*, ou éructer un affreux *tso-chio-oy* pour obtenir un rognon aux crevettes.

Il y aurait encore beaucoup de choses à apprendre dans les cuisines de l'Exposition, mais sachons nous borner.

C'est Brillat-Savarin qui a écrit : « Celui qui dotera la table d'un plat nouveau, agréable et sain, aura rendu plus de services à l'humanité que le savant qui découvrira une planète ». On est peut-être d'un avis contraire au palais de l'optique. Toutefois, à l'heure du déjeuner, la plupart des visiteurs de l'Exposition se diront, comme l'illustre gastronome, que les découvertes culinaires sont les plus délectables et ils songeront, émerveillés, aux progrès qu'il a fallu réaliser, aux cultures qu'il a fallu perfectionner, aux efforts sans nombre qui ont dû être tentés pour que tous ces mets de choix, issus de l'expérience des siècles et venus de tous les pays du monde, puissent aujourd'hui, au moindre appel de leur volonté, être réunis dans leur assiette !

MARINE ET COLONIES

Rupture des câbles sous-marins par les ancres de navires. — Un cas intéressant pour les Compagnies de cables sous-marins et pour la navigation, dit l'*Electricien*, a été soumis dernièrement à New-Haven, aux Etats-Unis, à la cour de justice du district. La *Commercial Cable Company* attaquait les armateurs d'un schooner parce que celui-ci avait endommagé un de ses câbles dans la baie de Porvannus. L'ancre du schooner s'était prise dans le câble, et, après qu'on l'eût levée pour se dégager, on avait coupé le câble. Le jugement qui fut rendu portait que, quoique le navire se soit trouvé dans un endroit où il pouvait jeter l'ancre, et qu'il lui avait été impossible d'éviter que son ancre vienne s'engager dans le câble, il pouvait très bien se dégager sans couper celui-ci, en conséquence il accordait à la Compagnie 25,000 francs de dommages-intérêts. La Compagnie avait fait valoir ce fait que ses câbles étaient souvent endommagés dans la baie de New-York et dans les environs, par suite de la maladresse des capitaines de navires et que c'est pourquoi, afin de faire un exemple, elle s'était vue dans la nécessité de poursuivre et de créer ainsi un précédent judiciaire.

Eclairage des phares par l'acétylène. — Le *Génie Civil* rend compte d'expériences faites par M. S. Anna en vue d'éclairer au moyen de l'acétylène le phare de Civita-Vecchia.

L'auteur décrit, successivement, le générateur, l'épurateur, le gazomètre et le brûleur qui ont été employés lors des expériences.

Le générateur automatique comportait deux récipients cylindriques de 0 m. 25 de diamètre et de 0 m. 60 de hauteur. Dans chacun d'eux un panier à carbure pouvait renfermer 15 kilos de carbure de calcium.

L'épurateur était, à proprement parler, un refroidisseur tubulaire maintenu dans l'eau froide, ce qui provoquait la condensation de la vapeur d'eau entraînée par le gaz. Le gazomètre était de faibles dimensions : 0 m. 70 de diamètre et 0 m. 85 de hauteur, pour la cloche, dont le déplacement réglait l'arrivée de l'eau dans le générateur. Le bec brûleur était disposé de façon que l'on obtint une flamme de 0 m. 07 de diamètre. L'intensité lumineuse de cette flamme, mesurée au photomètre, était de 29,6 carcels.

Le phare de Civita-Vecchia fut ainsi éclairé au moyen de l'acétylène pendant treize jours. Le but des expériences était d'étudier le fonctionnement des divers appareils et d'effectuer des observations sur la visibilité du phare et sur la portée de la lumière engendrée par le gaz acétylène en comparaison avec celle des foyers alimentés par l'huile. Enfin on devait faire une estimation des frais résultant de ce nouveau mode d'éclairage.

Le fonctionnement des appareils employés fut excellent. La portée de la lumière a paru devoir être considérable, bien que la hauteur du phare de Civita-Vecchia, 36 mètres environ, ne lui permette pas d'être aperçu à plus de 18 milles. A cette distance, le phare éclairé à l'acétylène était très nettement visible. La lumière due à l'acétylène a semblé, par temps de brouillard, avoir un pouvoir de pénétration supérieur à celui du pétrole ou de l'électricité. Enfin, pendant les 113 heures d'expériences, on a consommé 85 kilos de carbure de calcium, soit 0 k. 75 par heure. La consommation de gaz acétylène, par heure, étant donné le rendement du carbure, était de 217 lit. 50. Dans ces conditions, l'éclairage par l'acétylène reviendrait à 0 fr. 37 à l'heure, tandis que l'éclairage au pétrole revient à 0 fr. 50. D'autre part, les frais de première installation de l'éclairage par l'acétylène, dans un phare de première classe, ne dépasseraient pas 800 francs, tandis que la transformation nécessaire pour substituer le pétrole à l'huile reviendrait au moins à 5,000 francs.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Les brevets d'invention aux États-Unis. — Le nombre total des demandes de brevets et de dépôts de marques de fabrique aux Etats-Unis, en 1899, a été de 41,443, au lieu de 35,842 en 1890 (chiffre le plus bas depuis dix ans) et 47,900 pour 1897. Le nombre des brevets accordés a été de 25,435 et celui des marques de fabrique enregistrées de 1,649. Au cours de la même année, 18,135 brevets sont arrivés à expiration et 3,997 ont été dénoncés pour non-payement des droits.

L'état de New-York tient la tête pour la délivrance des brevets, avec 3.798 brevets ; la Pensylvanie vient ensuite avec 2,355 ; puis l'Illinois (2,152), le Massachusetts (1,774), l'Ohio (1,501), etc. Par rapport à la population, l'état de New-York ne vient qu'au huitième rang avec 1 brevet pour 1,579 habitants, alors que dans la

Colombie on en compte 1 pour 1,151 habitants, dans le Massachussetts 1 pour 1,262, etc.

C'est l'Angleterre qui vient en première ligne pour les brevets délivrés à des personnes résidant à l'étranger, ainsi qu'il ressort du relevé ci-dessous :

	1896.	1897.	1898.	1899.
Angleterre . . .	617	706	964	1.072
Allemagne . . .	543	551	634	888
Canada.	244	286	345	371
France	194	222	258	292

L'influence magnétique des chemins de fer électriques. — Le Reitchstag allemand vient d'être saisi d'un mémoire basé sur les expériences faites à l'Institut impérial physico-technique et montrant que les appréhensions manifestées à l'égard des perturbations devant résulter de l'installation de conducteurs pour la traction électrique étaient malheureusement fondées.

L'action de ces courants électriques sur les opérations magnétiques et électriques a été constatée dès la mise en service du nouveau mode de traction sur le chemin de fer de Ceinture qui passe pourtant à 4 kilomètres de l'Institut. A mesure que le système de traction avec trolley s'est développé et que les lignes se sont rapprochées, les perturbations se sont accentuées. Sans les mesures de protection prises par les directeurs de l'Institut pour les environs immédiats de cet établissement, l'usage de l'aiguille aimantée serait devenu impraticable.

La Glace et les Bactéries. — Il y a lieu, d'après ce qu'établit le docteur Passiglé Ugo, dans *Il Pratico*, d'établir une distinction entre la glace pour usage thérapeutique ou alimentaire, et la glace employée pour l'industrie. Il faut pourvoir à la fabrication de la glace, non seulement avec de l'eau salubre, mais encore veiller à ce que cette glace ne soit pas souillée par les bacteries, soit pendant le transport, soit pendant la conservation.

Quelques expériences ont été faites pour mettre en évidence la manière dont la glace peut être souillée par les bactéries. C'est ainsi qu'il a été démontré que le *Bacillus prodigiosus*, dans une glace très pure et fabriquée avec une eau très salubre, peut provenir, soit du mode de transport employé, soit de la conservation, soit des dépôts de vente. On admet que la pénétration se fait par capillarité. Comment y remédier? Pour éloigne touter cause possible de contamination, il faut que la glace soit transportée por voie ferrée ou par autres moyens, dans des voitures consacrées exclusivement à ce transport, et ne servant pas à d'autres usages comme on le voit fréquemment : transport d'animaux, de fumier, de peaux, etc. Exiger que dans les glacières et dans les dépôts de vente la glace destinée à un usage thérapeutique ou à l'alimentation soit tenue dans des récipients distincts de ceux qui renferment la glace destinée aux usages industriels : enfin que les vases pour la glace, à quelque usage qu'on la destine, soient tenus avec une propreté extrême, pour éviter toute contamination.

Recherches sur les plantes carnivores. — Etonnantes plantes carnivores ! M. Guignard a analysé à ce sujet, à l'Académie des sciences, une note de M Couvreur, chef des travaux de physiologie à la Faculté des sciences de Lyon. Il a pris pour type les plantes carnivores classifiées sous le nom de népenthès. Les urnes foliaires de ces plantes sécrètent un liquide auquel on a attribué pendant longtemps la propriété de digérer les substances animales, en particulier les insectes qui viennent à tomber dans l'urne quand elle s'est ouverte. On en a conclu que la plante peut se nourrir de ces substances. Mais, en prélevant le liquide dans des conditions aseptiques, avant que le couvercle de l'urne se soulève, le professeur Raphaël Dubois ne lui a trouvé aucune propriété digestive; les népenthès ne pourraient dès lors être considérés comme des plantes carnivores. Des contradictions s'étant élevées à ce sujet, M. Couvreur a répété les expériences faites sur la question ; il arrive à confirmer entièrement les résultats du professeur Dubois.

Conservation des produits alimentaires. — Une haute température et l'exposition à l'air, à l'air humide surtout, activent la décompositon des matières organiques. Aussi beaucoup de méthodes ont été proposées pour éliminer ces facteurs défavorables, méthodes parmi lesquelles la première place revient à l'emploi de récipients à fermeture hermétique.

On emploie aussi, sur une grande échelle, le sel ordinaire, le salpêtre, le sucre en solution concentrée ; on a également recours aux graisses et aux huiles, dont on recouvre les produits alimentaires, pour les soustraire à l'action de l'air. Enfin, on a fréquemment recours à certains produits chimiques exerçant une action microbicide, parmi lesquels les plus en vogue sont : l'acide sulfureux, le sulfite sodique, l'acide borique, le borax, l'acide benzoïque, l'acide salicylique, la saccharine, le naphtol.

Les fabricants ont observé que la haute température à laquelle on est forcé de chauffer certains fruits pour les conserver, de même qu'une ébullition prolongée, ont un effet désastreux : le fruit tombe en morceaux, ce qui gâte son aspect. Aussi pour obvier à cet inconvénient, ont-ils recours à une température relativement basse, et ils ajoutent une des matières antiseptiques dont il vient d'être question.

L'acide salicylique est généralement employé pour les bières et les cidres, une partie d'acide suffisant pour 1,000 parties de liquide.

7,5 p. 100 d'acide borique suffisent pour empêcher la putréfaction du bouillon, tandis que ce résultat n'est atteint qu'avec 10 p. 100 d'acide salicylique.

Leffman et Beam ont fait des recherches sur l'effet physiologique produit par les matières conservantes.

L'acide salicylique empêche, d'après ces auteurs, la transformation de l'amidon en sucre par la diastase ou le suc pancréatique.

L'action de la saccharine se rapproche de celle de l'acide salicylique.

Le bisulfite sodique et l'acide borique n'ont aucun effet retardateur : le naphtol est analogue à l'acide salicylique dans ses effets.

VARIÉTÉS

LES PEINTRES FRANÇAIS A L'EXPOSITION

Suite (voir le numéro précédent)

Entre Ingres, qui voulait être imité, et Delacroix, qui se contentait d'être lui-même, entre le classique militant et le romantique réservé, l'art continuait sa marche, et, comme la littérature, il délaissait l'ancienne formule pour épouser la nouvelle. Ingres eut des disciples : le noble et pur Flandrin, plusieurs talents faits de justesse et de probité lui donnèrent la joie de voir sa doctrine appliquée par d'autres que par lui ; mais la majorité des peintres s'était éloignée d'un enseignement que le maître voulait imposer comme un évangile universel.

Et peu à peu, tandis que, poursuivant une tentative de conciliation, Delaroche empruntait aux romantiques leurs sujets et leur recherche de l'émotion, aux classiques leur respect du dessin et leur science des ensembles, l'école française abandonnait également le romantisme épuisé et l'art classique oublié. Decamps, s'emparant d'un domaine où Delacroix n'avait fait que passer, ouvrait toute grande la porte de l'Orient et conviait la peinture française aux fêtes du soleil. Après les scènes historiques, comme las de catastrophes sanglantes, d'autres novateurs, Corot, Rousseau, Dupré, demandaient à la nature seule, l'intérêt et l'émotion. Importance réciproque de la ligne et de la couleur, évocation fiévreuse du drame, ou tranquille ordonnance de la tragédie : tont cela ne les inquiétait guère; ce qu'ils voulaient, c'était saisir l'âme confuse qui flotte sur les eaux et les bois. Cette âme de la nature, ils la faisaient passer toute frissonnante dans leurs toiles et ravivaient par elle les sources de l'émotion.

Les années se passent, et voilà que reparaît l'art classique rajeuni ; Baudry, Cabanel, Delaunay, riches de culture savante, fervents de la Grèce et de l'Italie, mais bien Français, pouvaient dire, comme Ingres :

— Je suis de mon pays, je suis Gaulois, mais non pas de ceux qui ont voulu saccager Rome et incendier Delphes.

Ceux-là, épris de beauté antique et de grâce parisienne, unissaient à la valeur durable de leurs compositions réfléchies le charme d'une élégance contemporaine et le sens de la vie présente.

Avec Meissonier, j'arrive à l'extrême limite du champ que je puis parcourir sans sortir de l'étude historique, pour entrer dans la controverse contemporaine. Il me suffit d'ajouter qu'après le choix des sujets nobles ou dramatiques, après la recherche exclusive ou combinée du dessin et de la couleur, l'amour de la nature et l'observation de la vie champêtre, nos artistes contemporains délaissent à la fois la peinture d'histoire, une forme de paysage devenue classique à son tour, et le genre tel qu'on l'entendait jadis. Ils se portent, à la suite de Courbet, vers un naturalisme énergique ou brutal; avec d'autres, ils poursuivent la recherche délicate de la lumière et de ses combinaisons, l'étude des mœurs populaires et, enfin, l'exaltation démocratique du peuple des villes.

Dans ce vaste mouvement, il devient de plus en plus difficile de discerner nettement des écoles et des chefs, comme aussi de ne pas donner la plus grande part d'influence au mouvement général des idées. Plus on avance dans l'histoire du siècle, plus on constate que les forces artistiques se répandent au lieu de se concentrer, tandis que l'effort personnel augmente au profit de chacun et non au profit de tous.

C'est une loi nouvelle de la civilisation : jadis, les chefs de peuples, les princes de la poésie et de l'art, les « maîtres du chœur », comme dit Montaigne, conduisaient la marche de l'humanité ; de nos jours, l'action individuelle et réfléchie de l'homme diminue, tandis que l'action anonyme et confuse entraîne tout avec elle. Sous le premier Empire l'esprit classique, sous la Restauration et la Monarchie de Juillet la fièvre romantique, sous le second Empire un goût d'éclectisme élégant ou de réalisme grossier, avaient inspiré les maîtres; mais déjà, devant chaque affirmation surgissait la négation contraire, et, en face de chaque doctrine, une doctrine rivale; partout, des tendances contraires s'opposant au triomphe des directions d'ensemble. De notre temps, ces oppositions se sont accentuées ; si ce n'est pas l'anarchie qui s'exerce dans l'art, c'est tout au moins la liberté complète, ou plutôt toutes les libertés, comme on l'a dit : les nécessaires, les inutiles et même les dangereuses.

***

Notre peinture contemporaine est livrée à l'initiative individuelle, et tout classement d'écoles y est devenu impossible. Cependant, nous pouvons en être fiers ; elle est ardente, féconde, riche de talent, et il est permis de dire que le génie lui-même n'y manque pas. Elle conserve le sens de l'histoire ; elle aime profondément la nature, déserte ou peuplée par l'homme ; elle embrasse avec un même souci de vérité la vie intime et l'existence fiévreuse de la rue.

Si, à mesure que nous avançons, au lieu de chefs d'école nous ne voyons plus que des artistes isolés, du moins est-il toujours aussi facile de constater l'existence de l'école française, et jamais, dans ce triomphe inquiétant de l'esprit personnel, elle n'attesta de manière plus nette la robuste unité du génie national.

GUSTAVE LARROUMET,
de l'Institut.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Etude de Me Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE APRÈS FAILLITE

Le samedi dix-neuf mai courant, à deux heures du soir, dans un magasin au sous-sol des Halles et Marchés, jardin de Millo, à la Condamine, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des marchandises et objets mobiliers dépendant de la faillite BRIANO, restaurateur à Monaco, tels que : comptoir, tables, étagères, chaises, vins et liqueurs, bouteilles et fûts vides, ustensiles et fourneau de cuisine, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.
Monaco, le 11 mai 1900.

L'Huissier, BLANCHY.

Cette vente a été autorisée par Ordonnance de M. le Juge Commissaire de la faillite en date du 9 mai 1900, enregistrée.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite de la dame **MARTIN**, épouse **LAGARDE**, couturière à Monte Carlo, sont invités à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de *vingt jours*, à partir d'aujourd'hui, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre), indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de *dix jours*.

La vérification des créances aura lieu le 13 juin prochain, à 2 heures et demie de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, contradictoirement entre les créanciers et le syndic.

Monaco, le 12 mai 1900.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Par son jugement en date du 11 mai 1900, le Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, a nommé M. Auguste Cioco, liquidateur de la succession du sieur **Léon-Etienne-Fortuné-Sisoi DE SIGALDI**, en son vivant rentier à Monaco, où il est décédé le 22 décembre 1898.

Le Liquidateur,
A. Cioco.

AVIS

Les créanciers du sieur **Sébastien BRIANO**, restaurateur, demeurant à Monaco, failli, sont invités à se présenter, en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de *vingt jours*, à partir du présent avis, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre), indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers, domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de *dix jours*.

La vérification des créances aura lieu le 15 juin prochain, à trois heures du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco.

Monaco, le 12 mai 1900.

Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, C. G.

Etude de Me BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par Me BLANC, notaire à Monaco, le neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, enregistré, monsieur François VÉRANDO, teinturier, et madame Elisa CAMPANA, son épouse, demeurant ensemble à Monte Carlo, ayant élu domicile en l'étude de Me BLANC, notaire, ont acquis de : 1° monsieur Jules-Joseph SIOLY ou SIOLI, architecte, et madame Delphine DE SIGALDI, son épouse, demeurant ensemble à Nice ; 2° et de monsieur Félix DE SIGALDI, inspecteur des Postes et Télégraphes en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Nice, ayant aussi élu domicile en l'étude dudit Me BLANC, notaire.

Une parcelle de terrain d'une contenance approximative de quatre cent soixante-dix mètres carrés, située à Monte Carlo dans le vallon de la Rousse, quartier du même nom, portée au plan cadastral sous le n° 182 de la Section E, et confinant, du midi, à un sentier de deux mètres environ de largeur ; de l'est, le ruisseau de la Rousse ou Larvotto ; du nord, à monsieur de Bonchamp et de l'ouest à un terrain indivis.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix princiral de *dix mille francs*, ci..... **10,000 fr.**

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, a été déposée ce jourd'hui même au greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 15 mai 1900.

Dûment enregistré. *Pour extrait*.
A. BLANC.

Etude de Me BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

ADJUDICATION VOLONTAIRE

A Monaco, en l'étude de Me BLANC, notaire, le mardi 22 mai, à deux heures de l'après-midi, d'une

MAISON DE RAPPORT

dite " VILLA CONSTANCE "

sise à Monaco, quartier du Castelleretto, élevée de trois étages sur sous-sol et rez-de-chaussée.

Rapport..... 2,500 fr.
Mise à prix outre les charges..... **38,000 fr.**

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Blanc, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Etude de Me A. BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

A ADJUGER
même sur une enchère

A Monaco, en l'étude de Me BLANC, notaire, le jeudi 31 mai, à 2 heures de l'après-midi.

UNE MAISON DE RAPPORT

située à Monte Carlo, passage Grana prolongé, dite

" VILLA MULLER "

élevée sur caves d'un rez-de-chaussée et deux étages, occupant une superficie de 227 mètres carrés.

Chaque étage loué..... 1,125 fr.
Et le rez-de-chaussée susceptible d'un d'un revenu de..... 1,200 —
Mise à prix outre les charges..... **45,000 fr.**

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Blanc, notaire à Monaco, 39, rue Grimaldi.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 6 Avril au 13 Mai 1900

CANNES, b. *Jean-Baptiste*, fr., c. Carlon, sable.
ID. b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Bianchy, id.
ID. b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, id.
ID. b. *Ville-de-Marseille*, fr., c. Castel, id.
ID. b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, id.
ID. b. *Louise*, fr., c. Garel, id.
ID. b. *Fortune*, fr., c. Dalbéra, id.
ID. b. *Indus*, fr., c. Tassis, id.
ID. b. *Louise-Auguste*, fr. c. Gandillet, id.
SAINT-TROPEZ, b. *Barthélemy-Elisa*, fr., c. Davin, id.
ID. b. *Trois-Sœurs*, fr., c. Briquet, id.
ID. b. *La Paix*, fr.. c. Aune, id.
ID. b. *Marcelle*, fr., c. Besson, id.

Départs du 6 Avril au 13 Mai

SAINT-MAXIME, cutter *Henri-Camille*, fr., c. Courajoux, sur lest.
CANNES, b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Bianchy, id.
ID. b. *Bon-Pêcheur*, fr., c Arnaud, id.
ID. b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, id.
ID. b. *Fortune*, fr. c. Dalbéra, id.
ID, b. *Louise*, fr., c. Garel, id.
ID. b. *Ville-de-Marseille*, fr., c. Castel, id.
ID. b. *Indus*, fr. c. Tassis, id.
ID. b. *Saint-Jean-Baptiste*, fr., c. Carlon, id.
SAINT-TROPEZ, b. *Charles*, fr., c. Seytour, id.
ID. b. *La Paix*, fr., c. Aune, id.

MAISON MODÈLE

Mme DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — **MONTE CARLO** — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

English spoken — Man spricht deutsch

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo ; elle est renommée pour ses articles de luxe et d'utilité. La nombreuse et élégante clientèle qui l'honore de sa confiance trouvera un choix considérable de nouveautés vendues à des prix défiant toute confiance.

Articles de Paris, jouets, maroquinerie, papeterie, photographies, souvenirs du pays, fournitures de bureau, roulettes et tapis, articles de voyage, ombrelles, parapluies, cannes.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIF MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

A VENDRE dans de bonnes conditions, une **MAISON** située rue des Fours n° 1, à Monaco-Ville. — S'adresser à Me VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

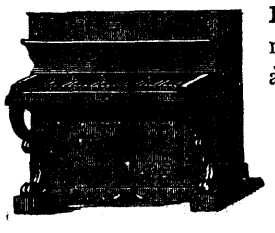

PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en **3 ans**, à partir de **25 fr. par mois.**

Alexandre KUNZ

Fournisseur de S. A. S. Mgr le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann
Succursale à la Condamine : 15, rue Louis

Imprimerie de Monaco — 1900

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
7	756.»	755.5	755.8	755.»	754.7	19.»	19.»	17.8	17.»	16.7	79	N.-E. léger.	Nuageux, pluie.
8	51.3	50.7	50.»	50.2	51.»	17.»	19.»	20.»	19.»	18.»	76	S.-O. très fort	Beau.
9	51.5	51.2	51.»	51.»	51.2	19.»	20.»	19.»	16.7	16.5	80	N.-E. léger.	Couvert, pluie.
10	51.6	51.8	51.7	51.8	52.6	16.5	18.»	18.5	16.»	15.8	77	S.-O. léger.	Nuageux, pluie.
11	55.»	55.5	55.7	55.8	56.7	17.»	19.»	22.»	19.5	17.5	83	—	Beau.
12	58.2	58.»	57.4	57.2	57.5	18.»	20.»	22.»	20.»	18.»	85	—	Variable.
13	55.»	53.4	51.1	50.»	49.7	18.»	18.»	19.»	19.»	19.»	81	N.-E. très fort	Nuageux

DATES		7	8	9	10	11	12	13	
TEMPÉRATURES EXTRÊMES	Maxima	19.»	22.»	20.»	19.»	22.»	22.»	19.»	Pluie tombée : 23mm 5
	Minima	16.5	16.5	16.»	14.5	15.»	16.»	16.5	